



Clinique des Droits de l'Homme
Human Rights Clinic
Strasbourg

Clinique des Droits de l'Homme de Strasbourg

LA FORMATION PRATIQUE
AUX DROITS DE L'HOMME

2019-2020

PRÉSENTATION

En septembre 2013, à Strasbourg, une Clinique en droit international des droits de l'homme a été mise en place par la Faculté de droit de Strasbourg et l'Institut International des Droits de l'Homme – Fondation René Cassin.

Le concept de « Clinique de droit »

Une clinique de droit est une formation juridique qui se fonde sur une méthodologie alliant la théorie et la pratique sur la base de cas réels. Les étudiants sont ainsi formés en "pratiquant" le droit tout en étant encadrés par des professeurs et des praticiens.

L'histoire des « Cliniques de droit »

Les cliniques de droit se sont développées dans les universités américaines depuis les années 1960 et constituent désormais des modules de premier plan dans les formations juridiques américaines. En outre, elles se déclinent le plus souvent selon des thématiques particulières qui correspondent aux spécialités juridiques des cursus de droit (droit fiscal, droit pénal, droit constitutionnel, droit de la famille, etc...). Une vingtaine de cliniques en droits de l'homme existent aujourd'hui aux États-Unis et la grande majorité d'entre elles sont les vitrines des facultés de droit les plus prestigieuses. Les programmes de formation juridique d'Europe continentale ont peu intégré, jusqu'à présent, des expériences cliniques, et encore moins dans le domaine des droits de l'homme, même si certains projets existent déjà.

La création de la « Clinique des droits de l'homme de Strasbourg »

Conformément à la tradition humaniste et d'engagement qui fonde l'Institut René Cassin, ce dernier entend développer, en partenariat avec l'Université de Strasbourg, une clinique de droit international des droits de l'homme.

La Clinique est **une formation de deux années destinée à des étudiants de niveau avancé**. La **première année (semestres 1 et 2)** est consacrée à l'enseignement théorique et à la recherche appliquée. Lors de la **deuxième année (semestres 3 et 4)**, les étudiants sont confrontés à la pratique du droit en contribuant au traitement d'affaires contentieuses portées devant des organes de protection des droits de l'homme tels que la Cour européenne des droits de l'homme ou encore les organes de traités des Nations Unies.

PROGRAMME

Le programme clinique s'étend sur 4 semestres. Les modules cliniques sont dispensés par des professeurs et des praticiens (avocats, magistrats, fonctionnaires et consultants internationaux).

SEMESTRES 1 ET 2

Cours en droits de l'homme dispensés à l'Université de Strasbourg :

- Protection internationale et européenne des droits de l'homme 1 - 32 h (M1, S1)
- Protection internationale et européenne des droits de l'homme 2 - 32 h (M1, S2)
- Droit international des droits de l'homme - 20 h (M2 Droit international et transnational)

Séminaires cliniques à l'IIDH - 10h :

- Préparation du dossier et choix du forum
- Procédure de recevabilité
- Éléments de preuves et factuels
- Argumentation juridique
- Conseil et gestion des victimes
- Rédaction de la requête

Premier module de la session annuelle d'enseignement en droits de l'homme de l'IIDH

SEMESTRES 3 ET 4

Séminaires cliniques à l'IIDH - 40h :

- Travail en équipe sur les cas
- Rédaction avec encadrement pédagogique et pratique
- Évaluation des étudiants sur la base des rapports rédigés

CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

Conditions d'admission

Les candidats doivent être titulaires d'une Licence en droit et suivre régulièrement soit une formation de Master, soit une formation doctorale. En outre, ils doivent avoir déjà une formation substantielle en droit international des droits de l'homme.

Candidature

Les pré-candidatures pour la rentrée 2019/2020 s'effectuent du 15 avril au 10 mai 2019 exclusivement en ligne via l'interface ecandidat : <https://ecandidat.unistra.fr/>
Les pièces à fournir pour constituer votre dossier vous seront précisées à ce moment-là.

Sélection

La sélection s'opère sur la base de critères académiques mais aussi en prenant en compte les autres qualités professionnelles des candidats et leur disponibilité. Des entretiens seront organisés durant le mois de juillet.

Le début de la formation est fixé début septembre 2019.

Responsable de la formation

Emanuel Castellarin, Professeur à l'Université de Strasbourg



FONDATION RENÉ CASSIN
Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights



Faculté de droit

de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg